

VRAIMENT PUBLIC

Une campagne de la CSN pour déprivatiser, décentraliser et démocratiser la santé et les services sociaux.



Solidaire depuis 1921

DÉCEMBRE 2023

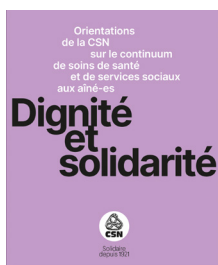
BULLETIN D'INFORMATION CSN EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

CSN.QC.CA/VRAIMENT-PUBLIC

LE PROJET DE LOI 15 ADOPTÉ SOUS BÂILLON

Le projet de loi 15, pièce maîtresse de la réforme Dubé, a été adopté à l'Assemblée nationale dans la nuit du 8 au 9 décembre. Étant donné que les député-es n'ont pas pu débattre de l'ensemble du projet de loi, le gouvernement a eu recours à une procédure parlementaire d'exception – le bâillon – pour l'adopter. Plusieurs articles n'ont pas été étudiés par les parlementaires. Il s'agit de la plus vaste réforme jamais vue en santé et services sociaux; c'est aussi la plus centralisatrice.

Par conséquent, le compte à rebours est enclenché vers la création d'une nouvelle agence de gestion, Santé Québec, qui deviendra l'employeur unique des 310 000 salarié-es du réseau public de la santé et des services sociaux. L'objectif du gouvernement est que Santé Québec soit formée dès le printemps 2024. La CSN continuera sans relâche le travail de sensibilisation pendant la période de transition afin d'obtenir un maximum d'améliorations pour les travailleuses et les travailleurs et pour les citoyennes et les citoyens. Par ailleurs, nous continuerons de surveiller le gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme Dubé et de promouvoir une vision progressiste d'un réseau de santé et de services sociaux Vraiment public, décentralisé et démocratisé.



AÎNÉ-ES NOUVELLE PLATEFORME

La CSN a actualisé sa plateforme d'orientations sur le continuum de soins de santé et de services sociaux aux aîné-es : Dignité et solidarité.

Après des mois de recherche et d'enquête, la CSN présente un document complet avec une vue d'ensemble sur les soins et les services offerts actuellement aux aîné-es, de même que différentes pistes de solutions pour les améliorer. Adoptée par le conseil confédéral en septembre, cette plateforme guidera la CSN lors de toutes ses interventions publiques dans ce dossier au cours des mois et des années à venir. La plateforme peut être consultée en ligne au csn.qc.ca. Quelques exemplaires imprimés sont aussi disponibles au Service de la documentation de la CSN (PôleDoc).



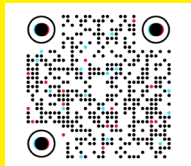
LA RÉFORME DUBÉ, TOUT SAUF SANTÉ!

Les inquiétudes de la CSN à l'égard de la réforme Dubé sont partagées par des centaines d'organisations syndicales, communautaires, sociales et médicales. Dans ce contexte que la CSN et les deux fédérations représentant le personnel de la santé et des services sociaux, la FSSS-CSN et la FP-CSN, ont formé une alliance avec toutes les autres organisations syndicales du réseau ainsi que de nombreux autres acteurs, dont la Coalition solidarité-santé. Cette alliance vise à développer un contre-discours et à proposer des solutions de rechange à la réforme Dubé, car elle est TOUT SAUF SANTÉ. Malgré l'adoption sous bâillon du projet de loi 15, la lutte pour les services publics de qualité accessibles et universels est loin d'être terminée. **Demeurez à l'affût!**



facebook.com/toutsaufsante

LA RÉFORME DUBÉ
TOUT SAUF SANTÉ



SUIVEZ DAVID SUR TIKTOK!

Le vice-président de la CSN, David Bergeron-Cyr, commente régulièrement l'actualité en santé et services sociaux et présente des arguments pour un réseau Vraiment public. **Découvrez ses capsules sur TikTok!**



CONTRE L'AMÉRICANISATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Pour illustrer les risques de dérapages, la CSN a ciblé une clinique médicale privée : Lacroix Médecine Privée, à Lévis. Selon le site Internet de l'entreprise, un bilan de santé peut coûter plus de 550 \$ et une consultation médicale peut aller jusqu'à 300 \$ la fin de semaine. L'installation d'une prothèse totale de la hanche est également chiffrée à 24 699 \$.

Clairement, la privatisation des soins et des services, ça coûte cher, beaucoup plus cher que de miser sur les services publics, et ce, que les services soient payés par un individu, par une assurance collective ou par l'assurance-maladie publique. L'institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a d'ailleurs mené récemment une étude comparative des coûts de certaines procédures médicales au secteur privé et au secteur public. QR : <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/sante/couts-priv-public-mise-au-point/>

La raison d'être des entreprises privées dans ce secteur comme dans un autre, c'est de réaliser un maximum de profits. Ce n'est pas pour rien qu'aux États-Unis, les dépenses globales par personne en santé et services sociaux (privées et publiques) sont deux fois plus élevées qu'au Canada! Malgré cela, pas moins de 26 millions d'Américaines et d'Américains n'ont toujours aucune assurance maladie.

TROIS RÉFORMES EN 20 ANS ! LE SAVIEZ-VOUS ?

Les fusions d'établissements imposées par la réforme Dubé ne sont pas une nouvelle idée. Bien au contraire, c'est l'aboutissement de nombreuses réformes précédentes qui ont toujours mené à une centralisation accrue. En 2003, le ministre de la Santé et des services sociaux de l'époque, Philippe Couillard, ordonnait une première série de fusions des CSLC, des CHSLD et des hôpitaux pour créer des centres de santé et de services sociaux. Puis, en 2015, le ministre Gaétan Barrette les fusionnait de nouveau avec tous les autres établissements publics sur un territoire donné pour former les CISSS et les CIUSSS. Comme Christian Dubé aujourd'hui, les ministres Couillard et Barrette promettaient à l'époque une amélioration des services, lesquels n'ont pourtant cessé de se détériorer.

Nous sommes en droit de demeurer sceptiques quant aux objectifs véritables poursuivis par le ministre Dubé et la CAQ : dans les faits, ils pavent la voie à la privatisation tous azimuts.

LA RÉFORME DUBÉ EXPLOITE LE TRAVAIL DES FEMMES

Le 13 décembre, la présidente de la CSN, Caroline Senneville, et la vice-présidente de la FSSS-CSN, Judith Huot, ont publié une lettre ouverte signée par plus de 115 femmes qui dénoncent, elles aussi, le contrôle que la CAQ souhaite exercer sur la société québécoise et en particulier sur les femmes. L'imposition du projet de loi 15 en est une démonstration éloquent.

En effet, ce sont les femmes qui subiront le plus les conséquences de la réforme Dubé, tant à titre de travailleuses – 80 % de la main-d'œuvre du réseau est féminine – que d'utilisatrices de services ou de proches aidantes. La vision mise en avant par la CAQ menace l'autonomie des travailleuses, des groupes communautaires et des sage-femmes dans l'identification des meilleures pratiques. Cela aura, à terme, des conséquences sur le libre choix des femmes.



À LIRE SUR LE SITE WEB

**Chronologie d'un réseau
(et d'une petite fille) malade**

